

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 15.03.2007

revue le : 15.03.2007

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** OTTOSEAL S 70
- **Emploi de la substance / de la préparation** Agent d'étanchéité silicone
- **Producteur/fournisseur:**  
Hermann Otto GmbH  
Postfach 20  
D-83411 Fridolfing  
Tel.: 0049/(0)8684/908-0  
Fax.: 0049/(0)8684/908-539
- **Service chargé des renseignements:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 ( -460 )
- **Renseignements en cas d'urgence:** Tél.: 0049- (0)89- 192 40

### 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**  
Polydiméthylesiloxane, matière de remplissage, matières auxiliaires et réticulant à base d'oximosilane
- **Composants dangereux:**

CAS: 2224-33-1	Butanonoximvinylsilan	< 2,5%
EINECS: 218-747-8	Xi; R 37/38-41-43	
CAS: 22984-54-9	butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime	< 2,5%
EINECS: 245-366-4	Xn, Xi; R 21-36-43	
CAS: 128446-60-6	3- Aminopropyl ( methyl )silsesquioxane, ethoxy- terminiert	< 2,5%
	Xi; R 10-36/38	
- **Indications complémentaires:**  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
Préparation n'est pas dangereuse conforme les normes 1999/45/EG.  
Une réaction allergique est possible (voir point 11 et 15).
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Indications complémentaires:**  
Durant la mise en oeuvre et le durcissement du matériau, le réticulant est libéré sous forme de vapeur. Il faut par conséquent veiller à une bonne ventilation du local et mettre en place une aspiration au besoin.

### 4 Premiers secours

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment (si le patient est conscient).

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles:**  
Veiller à une aération suffisante.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Recueillir par moyen mécanique.

## 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Tenir compte au point 8: protection individuelle.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**  
**67-56-1 méthanol**  
VME Valeur momentanée: 1300 mg/m<sup>3</sup>, 1000 ppm  
Valeur à long terme: 260 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 3)

- **Protection respiratoire:**  
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.  
Caoutchouc fluoré (Viton)
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · Indications générales.

- |                 |                           |
|-----------------|---------------------------|
| <b>Forme:</b>   | Pâteuse                   |
| <b>Couleur:</b> | Selon désignation produit |
| <b>Odeur:</b>   | Caractéristique           |
- **Changement d'état**  
**Point de fusion:** Non déterminé.  
**Point d'ébullition:** Non déterminé.
  - **Point d'inflammation:** Non applicable.
  - **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
  - **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
  - **Densité à 20°C:** 1,01 g/cm<sup>3</sup>
  - **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

## 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.  
Eviter une échauffement forte.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Possibilité de formation de petites quantités d'aldéhyde formique.  
Voir point 5.3

## 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**  
**de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.  
**des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**  
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par inhalation.  
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**  
Lors de la mise en œuvre du produit se forme du méthyléthylcétone-2-oxime (MEKO) qui s'évapore.  
Si du MEKO est respiré dans des concentrations élevées (p.ex. en cas de mauvaise ventilation) durant des périodes prolongées, cela peut provoquer des atteintes à la santé irréversibles.  
Après le durcissement, les matières sont inodores et indifférentes.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Le produit n'a pas été testé. Evaluation par analogie avec un produit semblable.

## 12 Informations écologiques

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Après le durcissement, les matières peuvent être éliminées comme ordures ménagères ou ordures industrielles.

Les matières non utilisées (liquides, pâteuses) doivent être éliminées comme ordures dangereuses.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

## 14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:** -

· **Marine Pollutant:** Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

## 15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient une mélange de butanone oxime silanes et butanone oxime. Peut déclencher une réaction allergique.

- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 21 Nocif par contact avec la peau.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Service établissant la fiche technique:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641
- **Contact:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 ( -460 )